

**POL 1300-40**  
**FONDEMENTS DE L'ANALYSE POLITIQUE**

**Chargée de cours : Sylvie Goupil**

**Local : A 3765**

**Courriel : [goupil.sylvie@uqam.ca](mailto:goupil.sylvie@uqam.ca)**

**Disponibilité; Sur rendez-vous**

---

**Descriptif**

Histoire et spécificité de l'approche politique. Les relations de la science politique avec les autres disciplines connexes. Concepts et terminologie de la science politique. Analyse et théories politiques contemporaines (fonctionnalisme, systémisme, marxisme, féminisme).

---

**Présentation**

Ce cours comporte trois dimensions. La première vise à cerner la discipline en tant que telle. D'où vient la science politique? À quoi s'intéresse-t-elle? Comment se démarque-t-elle des autres disciplines? Quels-en sont les fondements? La deuxième dimension est directement liée à la première puisque l'élaboration de la terminologie se fait parallèlement à l'émergence de la discipline. Enfin, la troisième dimension concerne les diverses conceptions présentes au sein de la discipline, qui ne lui sont pas nécessairement spécifiques mais qui contribuent à alimenter la compréhension et l'explication des différents objets de la science politique.

La matière qui sera présentée durant la session regroupera des notions permettant de couvrir les trois dimensions : 1) Fondements, 2) Concepts et terminologie, 3) Modèles et théories d'analyse. Les deux premières dimensions seront traitées simultanément puisqu'elles sont inter-relées. La troisième dimension occupera quant à elle la grande partie de la session puisqu'elle couvre plusieurs modèles et théories dont quatre sont déjà mentionnés dans le descriptif. Ces modèles et théories réfèrent à des manières différentes d'appréhender l'analyse politique : la régulation, la domination, le genre.

En ce qui nous concerne, nous avons regroupé fonctionnalisme et systémisme dans un seul volet, celui qui est associé à la régulation. Nous y ajoutons d'autres volets que nous désignons comme étant ceux de l'institution, de l'acteur, de la compétition et de la gouverne. Les sujets de présentation qui apparaissent au calendrier se réfèrent donc à ce découpage : Fondements et concepts généraux puis, différents modèles et théories servant à l'analyse, présenté selon sept axes : institution et acteur, compétition et gouverne, domination, régulation, genre. À noter que selon l'axe dont il est question, l'accent peut être porté sur l'individu, les élites, les classes sociales ou encore les processus, les structures ou systèmes, les luttes, tel que nous le verrons lors des présentations.

### **Stratégie pédagogique**

Compte tenu que ce cours porte sur l'analyse politique, l'objectif pédagogique est double. D'une part, il s'agit d'acquérir une connaissance théorique des concepts, modèles et théories servant à l'analyse. D'autre part, il s'agit de s'appropriier concrètement l'usage de ces concepts, théories et modèles.

Le cours sera constitué de présentations de la part de l'enseignante sur chacun des grands thèmes mentionnés précédemment. Des textes seront associés à chaque présentation. Ces textes, qui sont un complément à la matière, devront être travaillés en classe, en atelier, tel qu'expliqué dans la section portant sur les modalités d'évaluation.

Douze ateliers se tiendront lors de six cours durant la session, soit un atelier dans la première partie du cours et un autre lors de la deuxième partie. Cette façon de procéder est rendue nécessaire, compte tenu du nombre élevé de personnes inscrites au cours. Dès la première semaine de la session, une liste des ateliers et du texte à l'étude pour chaque atelier ainsi que la question de réflexion et/ou d'analyse y correspondant, seront déposés en cours. Les étudiantes et étudiants devront obligatoirement s'inscrire à un atelier. Les deux premiers ateliers auront lieu le 30 janvier.

---

### **Calendrier : thèmes des présentations et des ateliers**

<b>9 janvier</b>	➤ Présentation du cours
<b>16 janvier</b>	➤ La science politique en perspective : Fondements, concepts, vocabulaire

<b>23 janvier</b>	➤ Institution et acteur : Institutionnalisme et théorie du choix rationnel ou théorie des jeux
<b>30 janvier</b>	➤ Ateliers 1 et 2 : La science politique en perspective : Fondements, concepts, vocabulaire
<b>6 février</b>	➤ Ateliers 3 et 4 : Institution et acteur : Institutionnalisme et théorie du choix rationnel ou théorie des jeux
<b>13 février</b>	➤ Compétition et gouverne : Polyarchie et théorie des élites
<b>20 février</b>	➤ Ateliers 5 et 6 : Compétition et gouverne : Polyarchie et théorie des élites
<b>27 février</b>	- <i>Semaine de lecture</i>
<b>6 mars</b>	➤ Domination et luttes : Marx et marxisme
<b>13 mars</b>	➤ Ateliers 7 et 8 : Domination et luttes : Marx et marxisme
<b>20 mars</b>	➤ La régulation : Fonctionnalisme et analyse des systèmes
<b>27 mars</b>	➤ Ateliers 9 et 10 : La régulation : Fonctionnalisme et analyse des systèmes
<b>3 avril</b>	➤ Genre et analyse politique
<b>10 avril</b>	➤ Ateliers 11 et 12 : Genre et analyse politique
<b>17 avril</b>	➤ Examen de fin de session

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

### 1) PARTICIPATION ACTIVE AUX ATELIERS :

#### A) Animation d'un atelier : Sur la base d'un travail d'équipe (25 points)

Le travail consiste d'abord à préparer une présentation détaillée du texte à l'étude pour l'atelier. Ensuite, il s'agit de s'inspirer du texte pour analyser une question d'actualité politique qui sera donnée au préalable par l'enseignante. **Deux semaines après l'exposé** en atelier, un travail écrit de **douze à quinze pages** devra être remis. Ce travail reprendra les éléments présentés lors de l'exposé en intégrant, au besoin, les commentaires qui seront faits lors de l'exposé.

#### Pondération :

Exposé : 10 points

Texte : 15 points

#### B) Préparation de la participation aux ateliers : Sur une base individuelle (40 points)

Dans le but de stimuler la participation aux ateliers ainsi que la lecture active des textes et de faire en sorte que les personnes qui animent l'atelier ne soient pas les seules à parler, les autres étudiantes et étudiants doivent préparer une fiche de lecture (**une à deux pages maximum**) du texte correspondant. Chaque personne devra procéder à cet exercice **pour quatre textes durant la session**. Les étudiantes et étudiants devront remettre leur fiche de lecture le **jour même** de l'atelier.

#### Pondération :

Quatre fiches = 10 points chacune

### 2) EXAMEN DE FIN DE SESSION : SUR UNE BASE INDIVIDUELLE (25 points)

L'examen porte sur l'ensemble de la matière. Il sera constitué de quelques questions impliquant un court développement. Les notes de cours et le recueil de textes seront permis.

### 3) PRÉSENCE AUX COURS : (10 points)

La présence aux cours est requise pour toutes et tous. Les présences seront vérifiées lors de chaque cours de présentations magistrales et lors de chaque atelier.

---

## BIBLIOGRAPHIE

### Document obligatoire : POL 1300, Recueil de textes préparé par Sylvie Goupil

Disponible à la COOP-UQAM. Les textes des ateliers sont dans le recueil.

#### Monographies

- ALBERTONI, Ettore A., 1987, *Doctrine de la classe politique et théorie des élites*, Paris, Librairie des Méridiens, Klincksieck et Cie, 262 p.
- ARTOUS, Antoine, 1999, *Marx, l'État et la politique*, Paris, Éditions Syllepse, 397 p.
- BALIBAR, Étienne, Cesare LUPORINI, André TOSEL, 1979, *Marx et sa critique de la politique*, Paris, François Maspero, 171 p.
- BARBIER, Maurice, 1992, *La pensée politique de Karl Marx*, Paris, L'Harmattan, 447 p.
- BÉLANGER, André-J., et Vincent LEMIEUX, 1996, *Introduction à l'analyse politique*, Montréal, Les Presses de l'université de Montréal, 326 p.
- BRAUD, Philippe, 2011, *Sociologie politique, 10<sup>e</sup> édition*, Paris, Lextenso éditions, 788 p.
- BURNHAM, Peter, Karin Gilland LUTZ, Wyn GRANT, Zig LAYTON-HENRY, 2008 [2004], *Research Methods in Politics*, Houndmills, Basingstoke, Hampshire, New York, Palgrave Macmillan, 370 p.
- CHABOT, Jean-Luc, 2003, *Introduction à la politique*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 272 p.
- DAHL, Robert A., 1973 [1970], *L'analyse politique contemporaine*, Paris, Éditions Robert Laffont, 260 p.
- DEAN, Jonathan, 2010, *Rethinking Contemporary Feminist Politics*, Houndmills, Basingstoke, Hampshire, Palgrave Macmillan, 226 p.
- GENIEYS, William, 2011, *Sociologie politique des élites*, Paris, Armand Colin, 368 p.
- HENTSCH, Thierry, 1993, *Introduction aux fondements du politique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 115 p.

KWEIT, Mary G. / Robert W. KWEIT, 1981, *Concepts and Methods for Political Analysis*, Englewood Cliffs, NJ, Prentice-Hall Inc. 374 p.

KROOK, Mona Lena and Fiona MACKAY, 2011, *Gender, Politics and Institutions. Towards a Feminist Institutionalism*, Houndmills, Basingstoke, Hampshire, Palgrave Macmillan, 232 p.

LUHMANN, Niklas, 1999 [1987], *Politique et complexité. Les contributions de la théorie générale des systèmes*, Paris, Les Éditions du Cerf, 182 p.

MARQUES-PEREIRA, Bérengère et Roland PFEFFERKORN, 2011, *Genre, politiques sociales et citoyenneté*, Paris, L'Harmattan, 246 p.

MERQUIOR, J.G., 1980, Rousseau and Weber. *Two studies in the theory of legitimacy*, London, Boston and Henley, Routledge & Kegan Paul, 275 p.

MILLS, C. Wright, 1969, *L'élite du pouvoir*, Paris, François Maspero, 375 p.

MONIÈRE, Denis, 1976, *Critique épistémologique de l'analyse systémique de David Easton*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 253 p.

MONIÈRE, Denis / Jean GUAY. 1987, *Introduction aux théories politiques*, Montréal, Éditions Québec/Amérique, 197 p.

PAPAIOANNOU, Kostas, 2010, *Karl Marx. Critique du droit politique hégélien. Manuscrit de 1842-1843*, Paris, Éditions Allia, 220 p.

PHILLIPS, Anne, 1998, *Feminism and Politics*, Oxford/New York, Oxford University Press, 471 p.

STRAUSS, Leo, 1992 [1959], *Qu'est-ce que la philosophie politique?*, Paris, Presses universitaires de France, 296 p.

### **Articles de périodiques, chapitres de monographies**

ALLISON, Graham T. et Philip D. ZELIKOW, 2000, « L'essence de la décision : le modèle de l'acteur rationnel », dans *Rationalités et relations internationales (1), Débats : la crise des missiles de Cuba*, sous la direction de Jean-Yves Haine, Paris, L'Harmattan, p. 11-78.

BÉLANGER, André-J., 1984, « Le politique, concept mystificateur? », *Revue canadienne de science politique*, Vol 17, n° 1, p. 49-64.

BORLANDI, Massimo, 2011, « La sociologie du pouvoir de Gabriel Tarde » dans *Le travail sociologique. Du concept à l'analyse*, sous la direction de Charles-Henry Cuin et Patrice Duran, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, p. 25-38.

- BOUDON, Raymond, 2002, « Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique? », *Sociologie et Sociétés*, vol XXXIV, 1, p. 9-34.
- GAZIBO, Mamoudou, 2002, « Le néo-institutionnalisme dans l'analyse comparée des processus de démocratisation », *Politique et Sociétés*, vol 21, n° 3, p. 139-160.
- GUIBET LAFAYE, Caroline, 2011, « Évolution de l'interprétation de la cohésion sociale », *Revue internationale de sociologie*, 21 :1, p. 41-65.
- HALL, Peter A., Rosemary C.R. Taylor, 1997, « La science politique et les trois néo-institutionnalisations », *Revue française de science politique*, 47<sup>e</sup> année, no 3-4, p. 469-496.
- JENSON, Jane et Éléonore LÉPINARD, 2009, « Penser le genre en science politique. Vers une typologie des usages du concept », *Revue française de science politique*, 2 : 59, p. 183-201.
- LACROIX, Justine et Jean-Yves PRANCHÈRE, 2013, « Karl Marx fut-il vraiment un opposant aux droits de l'homme? Émancipation individuelle et théorie des droits », *Revue française de science politique*, 3 – vol. 62, p. 433-451.
- LANDRY, Réjean et Vincent LEMIEUX, 1978, « L'analyse cybernétique des politiques gouvernementales », *Revue canadienne de science politique*, Vol 11, n° 3, p. 529-544.
- LEYDET, Dominique, 1993, « Phénoménologie du politique, normativité et droits de l'homme », *Revue canadienne de science politique*, Vol 26, n° 2, p. 343-358.
- MAZUR, Amy, 2009, « Les mouvements féministes et l'élaboration des politiques dans une perspective comparative. Vers une approche genrée de la démocratie », *Revue française de science politique*, 2 : 59, p. 325-351.
- ROCHER, Guy, 1971, « La sociologie parsonienne : influence et controverses », *Sociologie et sociétés*, vol. 3, n° 2, p. 135-150.
- SCHMIDT, Christian, 2006, « Quelques repères historiques sur la théorie des jeux. De Leibniz à Von Neumann », *Revue de synthèse : 5<sup>e</sup> série*, 1, p. 141-158.
- SOBEL, Richard et Michel KAIL, 2009, « Crise, économie et politique : Le détour par un Marx antinaturaliste », *Revue du Mauss*, 2 – n° 34, p. 249-264.
- VERGNIOLE DE CHANTAL, François, 2001, « La polyarchie vue de gauche », *Raisons politiques*, 1 – n° 1, p. 155-170.

### **Articles de périodiques électroniques**

- DUBREUIL, Benoît, 2006, « L'origine de l'État et la nature de la coopération », *Eurostudia*, vol 2, no 2. <http://id.erudit.org/iderudit/014588ar>. Téléchargé le 16 décembre 2013.

PARMENTIER, Marc, 2010, « Hobbes, la coopération et la théorie des jeux », *Methodos*, 10.  
<http://methodos.revues.org/2380>. Téléchargé le 16 décembre 2013.



## LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

## PLAGIAT

### Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : [www.integrite.ugam.ca](http://www.integrite.ugam.ca)

## ENTENTE D'ÉVALUATION

### 6.9 Entente d'évaluation

#### 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

#### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

#### 6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.